

FLASH INFO



Après un très bel été chaud et ensoleillé, nos 127 écoliers, accueillis dans six classes, sur deux sites, ont repris le chemin de l'école avec leur enthousiasme habituel.

Une rentrée scolaire qui s'est déroulée sereinement avec des effectifs constants mais avec des changements par rapport aux précédentes rentrées :

- Retour à la semaine de quatre jours
- De nouveaux horaires
- Des locaux neufs pour les deux classes de GS/CP et CP/CE1
- L'ouverture d'une restauration scolaire sur le site d'Euffigneix

• De l'étude du soir assurée les lundis et les jeudis de 16h30 à 17h30 à Villiers le Sec

Au niveau de la municipalité, la rentrée voit aussi la reprise et la poursuite des dossiers en cours. Les travaux de mise en accessibilité du Lavoir Nord vont démarrer fin octobre et se termineront en principe en décembre. Durant la durée des travaux, les activités des associations qui se déroulaient les après-midi au lavoir seront délocalisées dans la salle du conseil à la mairie.

Nous nous retrouverons prochainement pour célébrer le centenaire de l'armistice de 1918. Celle-ci revêtira une solennité particulière : une exposition de cartes postales vous attendra à la mairie ; l'association US Memory rendra hommage à nos poilus, avec la présence de portes drapeaux français et américains ainsi que par la présentation sous la forme d'un défilé de costumes militaires d'époque franco-américains. Enfin, les élèves de CM1 et CM2 de Villiers le Sec se verront remettre par la commune un livre quizz sur la 1^{ère} guerre mondiale.

Dans cette attente, je vous souhaite de profiter de ce bel automne et de son cortège de plaisirs de saison: promenades dans notre magnifique campagne et pour les plus passionnés la chasse.

Très chaleureusement
Votre Maire, Laurence MEUNIER

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2018

Zonage d'assainissement : Après l'enquête publique du 14 mai au 14 juin 2018 et l'avis favorable du commissaire enquêteur, le Conseil Municipal a approuvé le plan de zonage d'assainissement des eaux usées. Le dossier d'enquête publique et les conclusions du commissaire enquêteur sont tenus à la disposition du public aux jours et heures habituelles d'ouverture de la Mairie pendant une durée d'un an à compter du 25 juillet 2018.

Rapport 2018 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) : Le Conseil l'a approuvé.

Recensement 2019 : Le Conseil Municipal a désigné Mesdames Géraldine IDDIR et Alicia IDDIR comme agents recenseurs.

Cimetière : validation du règlement intérieur : Le Conseil l'a approuvé à l'unanimité.

Cimetière : fixation des tarifs : le Conseil a maintenu les tarifs :

- Concession de Cimetière : 50 € pour trente ans (Nouvelle et renouvellement)
- Concession Columbarium : 400 € pour trente ans pour une nouvelle concession et 50 € pour un renouvellement de trente ans.

Cimetière : reprise des sépultures sans acte de concession : Le Conseil a décidé d'encadrer la procédure dans un délai déterminé au terme duquel la Commune procédera à la reprise des terrains en l'état, soit le **28 février 2019**.

Numérotation d'habitation dans la rue des Etangs : Le Conseil a décidé que l'habitation, situé sur les parcelles AE 246 et 244 porterait le numéro 6, rue des Etangs :

Cession de bois de chauffage 2019 : le Conseil a fixé le montant du stère de bois à 7€ pour les cessions de bois de chauffage aux habitants de la Commune.

Baux ruraux avec le GAEC du Levant : Après lecture de l'état des lieux réalisé par la Commune et le locataire, le Conseil a décidé de s'engager à louer à M. PICARD Ludovic les parcelles par bail à ferme de 9 années renouvelables

Bail rural avec M. IDDIR Flavien : le bail à ferme de M. IDDIR Flavien arrivant à son terme au 31 décembre 2018, le Conseil a décidé de le renouveler.

Assistances techniques départementales pour l'assainissement, l'eau potable et le milieu aquatique et pour la voirie et l'aménagement du territoire - année 2019 : Le Conseil Municipal proroge son adhésion au service départemental d'assistance technique pour la voirie et l'aménagement du territoire ainsi que pour l'assainissement.

Convention entre la Commune et le S.I.A.E. Marne-Rognon pour l'extension des réseaux d'eau et d'assainissement dans la rue du Levant (entre le n°1 et le n°4 de cette voirie) : Le Conseil a approuvé le projet d'extension

Convention entre la Commune et M. Fabrice SCHOLLER pour la mise en place d'un distributeur de pizzas sur le territoire communal : Le Conseil a approuvé le projet de convention d'occupation permanente du domaine public, permettant ainsi à M. SCHOLLER d'installer un distributeur de pizzas sur la place du chêne, en échange du paiement d'une redevance dont le montant a été fixé par le Conseil.

Affaires diverses

• Lecture est faite du courrier par le propriétaire du garage Peugeot qui demande à la commune de Villiers le Sec de l'aider à trouver une solution pour stationner ses véhicules en réparation. Après discussion, aucune solution n'a été trouvée. La Commune ne dispose malheureusement pas d'un terrain à proximité du garage, pouvant être mis à disposition pour l'activité commerciale

• Convention entre la Commune et l'association des Texas Dancers pour la mise à disposition de la salle des fêtes aux jours et heures de leurs entraînements.

• Convention entre la Commune et l'association Familles Rurales de Villiers-le-Sec pour la mise à disposition de la salle des fêtes aux jours et heures de leurs séances.

• Démission d'un conseiller : Mme le Maire a informé le Conseil de la démission de M. Jacques BERTHOT, pour raisons personnelles.

• Appel d'offres lavoir nord : les travaux vont démarrer fin octobre.

• Chapelle : des travaux de maçonnerie sont à prévoir.

RASSEMBLEMENT EVANGELIQUE

Ci-dessous le courrier indiquant que le site de la base de Chaumont-Semoutiers ne sera plus utilisé pour cette manifestation.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Le Ministre d'Etat

Paris, le 20 JUL 2018
Réf. N° 340 CAL/ADJ

Monsieur le Président,

Avec plusieurs autres élus du département de la Haute-Marne, vous avez souhaité appeler l'attention du gouvernement sur l'organisation, sur le site de la base de CHAUMONT-SEMOUTIERS, du rassemblement 2018 de l'association « Vie et Lumière ».

En particulier, vous indiquez que ce rassemblement a déjà été organisé sur ce site à quatre reprises durant la décennie écoulée et demandez que l'engagement soit pris par l'Etat de ne plus retenir ce site à l'avenir pour ce type de manifestation.

Pour faire suite aux échanges que vous avez pu avoir à ce sujet avec la préfète de Haute-Marne et à votre entretien du vendredi 13 juillet avec Madame Jacqueline GOURAULT, ministre auprès du ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, je tiens à vous confirmer que tout sera mis en œuvre pour garantir le bon déroulement de ce rassemblement.

En outre, je vous précise que le cabinet du Premier ministre a engagé une démarche visant à identifier un site permettant à l'association Vie et Lumière d'organiser ce rassemblement sans recourir au foncier de l'Etat.

En conséquence, je suis en mesure de vous confirmer que la base de CHAUMONT-SEMOUTIERS ne sera plus, à l'avenir, sollicitée à cette fin.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération très distinguée.

Gérard COLLOMB

Monsieur Nicolas LACROIX
Président du conseil départemental de la Haute-Marne
Hôtel du département

DERNIER FLEURISSEMENT DE L'ANNÉE



RECENSEMENT DE LA POPULATION

En 2019, notre commune fera l'objet d'un recensement de sa population, du 17 janvier au 16 février. Mesdames IDDIR Géraldine et Alicia vous déposeront les formulaires et vous aurez la possibilité de répondre par Internet.

DÉCHETS DANS LES AVALOIRS

Il a été constaté une nouvelle fois que des déchets type peinture, huile, végétaline, sont déversés dans les avaloirs. Je vous rappelle que de tels comportements peuvent nuire à l'évacuation des eaux en cas de forte pluie et engendrer un débordement ou un refoulement hors d'une tuyauterie dans l'habitation, puisque ces déchets obstruent les canalisations.

FÊTE FORAINE

Comme chaque année, la Fête Patronale se déroulera au centre du village aux dates suivantes :

- Samedi 27 et dimanche 28 octobre
- Mercredi 31 octobre
- Samedi 3 et dimanche 4 novembre.



ANCIENS COMBATTANTS

L'Association Cantonale des Anciens Combattants a organisé son assemblée générale, à la salle des fêtes de Villiers-le-Sec le dimanche 7 octobre. Une gerbe a été déposée au monument aux morts.



PARTICIPATION CITOYENNE

Le mercredi 17 octobre, Madame le Maire a signé en présence du Secrétaire Général de la Préfecture et du Colonel de Gendarmerie, la convention du dispositif de participation citoyenne.



PORTES OUVERTES

Le vendredi 30 août, Mme MEUNIER sur Villiers-le-Sec et M. MUTZ sur Euffigneix ont présenté les résultats des travaux sur les deux sites du RPI; lors des portes ouvertes.



RENTRÉE SCOLAIRE

Les enfants ont retrouvé une équipe enseignante identique. Des personnels nouveaux sont arrivés pour compléter l'équipe des restaurations scolaires : Mesdames Marie-Jo FONTAINE et Francine PEPIN.



Toute Petite(7 élèves) et Petite section(11 élèves) ; Professeure : Karine COLOMBO, directrice ; ATSEM : Yvane LAMBERT

Moyenne(18 élèves) et Grande Section(5 élèves) ; Professeure : Laurence BONGIORNO ; ATSEM : Mélodie BOURCELOT

SUR VILLIERS-LE-SEC



Grande Section(11 élèves) et CP(11 élèves) ; Professeure : Corinne VAUTHIER-LUCCHI; ATSEM: Mylène LAMONTRE

CE1(20 élèves) ; Professeure : Manuella MASSENET

SUR EUFFIGNEIX



CE2(18 élèves) ; Professeure : Sophie CHRETIENNOT

CM1(14 élèves) et CM2(12 élèves) ; Professeure: Christine ROUX

MICRO-CRÈCHE

Toute l'équipe a fêté le premier anniversaire de l'ouverture de la micro-crèche. Pour l'occasion, elle avait invité les enfants et les familles à participer à la soirée. Un diaporama a permis de présenter les activités de l'année écoulée.



Mairie

32, Grande Rue

☎ : 03 25 03 25 11

mairie.villierslesec52@wanadoo.fr

Secrétariat et agence postale

Du mardi au vendredi de 16h00 à 18h30

Samedi de 10h00 à 12h00.

Permanence du Maire

Mercredi de 16h00 à 18h00

Vendredi de 18h00 à 19h30

Samedi de 10h00 à 12h00

Micro-crèche

4, Rue Chaude

☎ : 03 25 02 24 04

Du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00.

Agenda

21/10

Pêche au coup (Détente et Loisirs)

Foot : Villiers-le-Sec - ESNouveaux

27/10

Bal (Texas Dancers)

Du 27/10 au 04/11

Fête foraine

04/11

Foot : Villiers-le-Sec - Coupray

11/11

Foot : Breuvannes - Villiers le sec

Commémoration du 11 novembre
et exposition de cartes postales
d'époque à la mairie

16/11

Beaujolais nouveau (Chaumont
Autosport)

25/11

Foot : Graffigny - Villiers-le-Sec

30/11

Concours de belote (Familles Rurales)

02/12

Noël des enfants (Commune)

Foot : Villiers-le-Sec - Mandres-la-Côte

Marché de Noël au Comptoir du
Jardinier

8 et 9/12

Marché du terroir

16/12

Foot : Chateaufvillain - Villiers-le-Sec

Etat-civil

Carnet bleu :

27/08 : Mathys de Christopher
MORMENTYN et Aline NICOLAS

Carnet rose :

05/09 : Léna de Romain VILLAU-
MIE et Anaïs FAYS

Ils se sont dit oui :

25/08 : Yann GIRARDOT et Au-
drey SCHUK

PACS

19/05 : Romain VILLAUMIE et
Anaïs FAYS

Nous ont quittés :

01/02 : Philippe FLAMERION

30/04 : Michèle GALLOIS, née
BABOUOT

31/05 : Jean-Louis LANNE

04/08 : Suzanne BOURGEOIS,
née MOREAU

30/08 : Emile JEANNELLE

30/09 : Mohammed IDDIR

11/10 : Joël PICARD

VIDE-GRENIERS

Le premier dimanche de septembre est devenu un rendez-vous incontournable pour tous les chineurs mais aussi pour les familles. Cette année encore, le vide-greniers a connu un vif succès et le soleil était de la partie.

Rendez-vous l'année prochaine !



RENTRÉE DES ASSOCIATIONS

Les associations ont aussi repris leurs rendez-vous hebdomadaires :

- Lundi soir : séance de gymnastique d'entretien, à la salle des fêtes (Association Familles Rurales)
- Mardi après-midi : jeux de cartes au Lavoir Nord (Association Familles Rurales)
- Mercredi soir : entraînement à la danse country à la salle des fêtes (Texas Dancers)
- Mercredi soir : entraînement de l'équipe de foot (AS Villiers-le-Sec)
- Jeudi après-midi : activités manuelles au Lavoir Nord (Association Familles Rurales)
- Vendredi après-midi : jeux de cartes au Lavoir Nord (Association Familles Rurales)



DISTRIBUTEUR DE PIZZAS

Un distributeur de pizzas, accessible 24h/24 et 7j/7 a été installé sur la place du Chêne, en complément de l'offre déjà proposée sur cette place, à savoir :

- Un camion de pizza à emporter les mardis et samedis soir, par la Flambée, propriétaire du distributeur,
- Un camion de pâtés en croute à emporter les mercredis en fin d'après-midi, par le traiteur Bouquin.

Ces commerces signent une convention avec la Commune et paient une redevance, dont le montant est fixé en réunion du Conseil Municipal.



Site web de la Commune : www.mairie-villierslesec52.fr